

La transition énergétique
en actions

P. 1

FOCUS

Une loi française pour
la mobilité de demain

P. 2

EXPERTISE

Mobilité : l'Eurométropole
de Strasbourg s'engage

P. 4

AUTOUR DU MONDE

MobiliseYourCity : pour une
mobilité urbaine soutenable



ÉDITORIAL

DOMINIQUE CAMPANA
DIRECTRICE EUROPE ET
INTERNATIONAL DE L'ADEME

Lors de la COP25, qui s'est tenue en décembre 2019 à Madrid, l'un des principaux enjeux était de répondre à l'ambition de l'accord de Paris.

À ce jour, une centaine de pays se sont engagés à revoir à la hausse leurs objectifs en proposant une nouvelle contribution déterminée au niveau national (CDN) d'ici à 2020. Plus de 10 000 villes se sont mobilisées pour mettre en place des politiques ambitieuses sur le climat, notamment dans le cadre de la Convention des maires. De plus, lors du sommet Action Climat, à New York, 77 pays, 10 régions et plus de 100 villes ont annoncé vouloir aller plus loin et atteindre la neutralité carbone en 2050. Tous les domaines d'activité sont concernés, le secteur des transports jouant un rôle particulier puisqu'il constitue en France le premier contributeur au changement climatique avec près de 40 % des émissions de CO₂, et qu'il est responsable de près d'un quart des émissions mondiales. Vous trouverez dans cette *Lettre internationale* des exemples de solutions mises en œuvre aux niveaux national et international pour favoriser des mobilités plus propres, accessibles et désirables, face à l'urgence climatique.

FOCUS

UNE LOI FRANÇAISE POUR LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Le secteur des transports et de la mobilité demeure le mauvais élève de la transition écologique française. Début 2020, la France se dotera d'un cadre législatif global et structurant, la loi d'orientation sur les mobilités (LOM). Objectif : accompagner les transitions de la mobilité à toutes les échelles, de l'individu à la société.

38 % des émissions françaises de gaz à effet de serre, 60 % des émissions d'oxyde d'azote (NOx), 92 % de dépendance au pétrole... En matière de transition écologique, le secteur des transports est en première ligne. « La pollution est certes un sujet central de la mobilité, mais c'est loin d'être le seul enjeu ! » rappelle Jérémie Almosni, chef de service Transports et mobilité à l'ADEME. En effet, ce secteur embarque de nombreuses problématiques imbriquées : facteur essentiel d'accès à l'emploi, le transport est

FOCUS



aussi un enjeu territorial de premier plan, levier d'attractivité pour certains et facteur d'inégalités pour d'autres. « In fine, la mobilité apparaît comme une équation complexe soumise à un faisceau de contraintes parfois très difficiles à concilier si l'on veut parvenir à une transition qui soit à la fois écologique, solidaire mais aussi favorable à l'économie et aux territoires », poursuit Jérémie Almosni.

UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE, PARTOUT ET POUR TOUS

La future loi d'orientation sur les mobilités (LOM), qui devrait être adoptée d'ici au début de l'année 2020, entend donner les moyens d'un changement en profondeur en jouant sur de nombreux leviers et à toutes les échelles, de l'individuel au sociétal. Construite tout au long de 2018, elle embrasse de nombreuses thématiques. Elle s'articule autour de trois piliers : investir plus et mieux dans les transports du quotidien, faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer, et engager la transition vers une mobilité plus propre. Pour ce faire, elle prévoit plusieurs chantiers opérationnels (cf. encadré).

Dans ce nouveau cadre législatif, le rôle de l'ADEME consistera plus que jamais à soutenir le déploiement des politiques publiques. « Cela se traduira en particulier par la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les collectivités souhaitant se doter de la compétence mobilité, détaille Jérémie Almosni. Nous poursuivrons par ailleurs notre mission d'observation et d'étude et continuerons à accompagner les projets innovants par le biais du financement, notamment dans le cadre du fonds air-mobilité lancé en 2018. » Et de conclure : « L'ADEME porte la conviction que la mobilité de demain sera à la fois connectée, décarbonée, partagée, inclusive et active. Cette vision implique de miser également sur l'innovation sociale et sociétale afin de faciliter l'adoption de nouveaux comportements de la part des usagers, des entreprises et des collectivités et passer ainsi du champ de l'ambition à celui de l'action collective. »



Contact :
> jeremie.almosni@ademe.fr

Zoom sur...

UN CHANTIER MULTI-FACETTES

La LOM prévoit plusieurs chantiers simultanés. Parmi eux, l'accélération de la croissance de nouvelles solutions de mobilité afin de répondre aux besoins non satisfaits, et leur diffusion pour supprimer les « zones blanches ». Mais aussi, la transition vers des transports plus propres, avec des jalons précis pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050 : triplement de la part modale du vélo en 2024, réduction de 37,5 % des gaz à effet de serre en 2030, fin des ventes de véhicules à énergie fossile en 2040. Enfin, un dernier chantier portera sur le volet investissements : la loi prévoit l'injection de 1,2 milliard d'euros pour le développement des usages de mobilités propres, partagées et actives sur dix ans.

EXPERTISE

MOBILITÉ

L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG S'ENGAGE

Capitale française du vélo, Strasbourg veut aller plus loin dans la réduction de la circulation des véhicules polluants. Lauréate d'un appel à projets porté par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME en juillet 2018, l'Eurométropole se lance désormais dans la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE). Explications.

Zona a traffico limitato en Italie, Umweltzone en Allemagne, milieuzone aux Pays-Bas, zona de emissões reduzidas au Portugal... Fin 2018, on recensait plus de 230 zones à travers 13 pays européens restreignant l'accès des véhicules les plus polluants à un territoire défini (quartier, ville ou groupement de communes). Des initiatives locales qui font état d'une volonté partagée : réduire la pollution de l'air issue du trafic routier.

STRASBOURG, UNE VILLE PRÉCURSEUR

En France, il était jusqu'à présent possible de mettre en œuvre ce type de dispositif sous l'appellation « zone à circulation restreinte » (ZCR). Trois agglomérations françaises avaient franchi le pas fin 2018 : Paris, Grenoble et Strasbourg. La future loi d'orientation sur les mobilités (cf. article précédent), qui renommera les ZCR « zones à faibles émissions mobilité » (ZFEM), facilitera leur déploiement. À la suite d'un appel à projets lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME en juillet 2018, dix-neuf collectivités ont été retenues pour étudier une ZFEM, parmi lesquelles figure à nouveau Strasbourg, cette fois-ci sous le maillot fédérateur d'Eurométropole.

L'objectif est donc désormais d'aller plus loin, en renforçant les mesures déjà prises et en les étendant à l'ensemble des 33 communes qui constituent l'Eurométropole. Pour l'heure, seul le quartier de la Grande Île, centre historique de Strasbourg, est concerné. Si dans le cadre de la ZCR les restrictions et interdictions n'impactaient que les véhicules de livraison, avec la ZFE, l'ambition est de faire dispa-



© iStock

raître tous les véhicules diesel dans la totalité de l'agglomération d'ici à 2025, au plus tard 2026. Ainsi, dès 2021, tous les véhicules sans pastille Crit'Air (cf. encadré) seront interdits de circulation dans la ville de Strasbourg, suivis par la suite des Crit'Air 5, 4, 3 puis 2 entre 2022 et 2025. Sur le périmètre de l'Eurométropole, le calendrier proposé (mais restant à confirmer) prévoit l'interdiction des véhicules sans pastille Crit'Air au 1^{er} janvier 2021, et des Crit'Air 5 au 1^{er} janvier 2022. L'interdiction progressive des véhicules Crit'Air 4, 3 et 2 devrait intervenir entre 2023 et 2030.

VERS DES MOBILITÉS PROPRES

Envisager la fin du diesel est nécessaire et souhaitable; encore faut-il qu'une transition vers des mobilités plus propres soit possible, accessible et désirable! Pour ce faire, les mesures d'accompagnement au changement joueront un rôle décisif dans la réussite de la ZFE. L'Eurométropole se concentre donc aujourd'hui sur le développement d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle - transports en commun, transport à la demande, covoiturage, auto-partage, vélo à assistance électrique et autres mobilités actives -, et ce en tenant compte des spécificités des différentes zones du territoire. L'enjeu : proposer simultanément à tous les habitants différents moyens de transport physi-

quement et financièrement accessibles aux catégories de population exclues d'un accès à la mobilité (personnes à faibles revenus, demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...). Un système vertueux que Strasbourg voudrait voir un jour rivaliser avec les modèles qu'offrent des métropoles comme Copenhague, Stuttgart ou Fribourg.



Contact :
> magali.gack@strasbourg.eu



En savoir plus :
> www.ademe.fr/zones-a-faibles-emissions-low-emission-zones-lez-a-travers-leurope

Pour aller plus loin...

ZFE ET PASTILLES CRIT'AIR

En France, le fonctionnement des ZFE repose sur le système des pastilles Crit'Air, des vignettes autocollantes apposées sur le pare-brise des voitures et qui permettent de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants. Les véhicules les plus polluants ne peuvent disposer d'aucune pastille, c'est pourquoi ce sont les premiers à être interdits de circulation dans le cadre d'une ZFE. Les pastilles Crit'Air se décomposent en six classes environnementales matérialisées par des autocollants Crit'Air « vert » (véhicules électriques ou hydrogène) puis Crit'Air 1 à 5.

AUTOUR DU MONDE

MOBILISEYOURCITY

POUR UNE MOBILITÉ URBAINE SOUTENABLE

Le partenariat international Mobilise YourCity accompagne les gouvernements nationaux et locaux des pays en développement dans la planification d'une mobilité urbaine soutenable. Objectif : développer des villes plus inclusives, plus durables et économiquement efficaces.

Lancée lors de la COP21, fin 2015, l'initiative MobiliseYourCity soutient la mise en œuvre, dans les pays émergents et en développement, de politiques de mobilité urbaine durable et sobre en carbone. En effet, l'explosion de la population urbaine et la hausse du niveau de vie créent dans ces pays une très forte augmentation de la demande de mobilité urbaine. Au-delà des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent, des problèmes se posent en matière de congestion routière et de santé publique, avec les risques liés à la pollution de l'air et aux accidents de la route.

UNE INITIATIVE SUR MESURE

Financée par la Commission européenne, le Fonds français pour l'environnement mondial et les ministères français et allemand en charge des politiques environnementales, MobiliseYourCity est portée sur le terrain par un consortium de huit partenaires techniques, dont l'ADEME. Avec la cinquantaine de villes partenaires, réparties dans 11 pays d'Afrique, d'Asie et

d'Amérique latine, ils travaillent autour de trois axes majeurs : la mise en œuvre de politiques nationales de mobilité urbaine (PNMU), le développement de plans locaux de mobilité urbaine soutenable (PMUS) et l'établissement de schémas de financement solides.

Le 17 octobre 2019, à Bruxelles, le 6^e comité de pilotage MobiliseYourCity a permis de dessiner les nouvelles perspectives du partenariat. Plusieurs nouvelles villes africaines et sud-américaines devraient bientôt grossir les rangs du partenariat. Les discussions ont aussi porté sur la nécessité d'intégrer les problématiques de la qualité de l'air et de l'accidentologie routière. Enfin, MobiliseYourCity a manifesté son intention de rejoindre Action towards Climate-friendly Transport (ACT), la plus grande coalition mondiale de pays, villes, entités des Nations unies, entreprises et organisations de la société civile visant à catalyser le développement durable des transports.



Contact :
> philippe.masset@ademe.fr

Mais aussi...

PROJET

TANDEM, une coopération franco-allemande pour la transition énergétique locale

Depuis 2015, l'ADEME et l'UBA (agence allemande de l'environnement) soutiennent le projet TANDEM de coopération entre collectivités des deux pays, pour relever les défis de la transition énergétique et du changement climatique, en milieu urbain et à l'échelle des territoires. Une quinzaine de couples franco-allemands ont pu être constitués pour des échanges d'informations, des programmes de formation ou la conduite de projets conjoints. Ces actions sont mises en œuvre avec l'appui des réseaux de villes Energy-Cities et Climate Alliance, et le soutien de DENA (agence allemande de l'énergie).

> <http://ville-tandem.eu>

MOBILISATION

La Semaine européenne de la mobilité

Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité (SEM) incite citoyens et collectivités de nombreux pays européens à opter pour des modes de déplacement alternatifs à la voiture particulière. En 2019, la 18^e édition de la campagne a mis à l'honneur les avantages de la marche et du vélo en toute sécurité avec son appel à l'action « Marchons ensemble! ». En 2018, 2 792 villes avaient participé à l'événement.

> <https://www.ademe.fr/actualites/manifestations/semaine-europeenne-mobilite-2019>

ADEME LA LETTRE
& VOUS INTERNATIONALE

BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01
www.ademe.fr

Directrice de la publication : Valérie Martin - Rédacteur en chef : Michaël Magi
Rédaction : Camille Aulas - Conception et réalisation : CITIZENPRESS -
www.citizen-press.fr ISSN 2431-5486 (en ligne) - ISBN 979-10-297-1488-7 - Réf. 010807
- Décembre 2019 Abonnement sur demande : international.newsletter@ademe.fr

